

Nouveaux développements au niveau du Programme canadien d'identification de moutons

Par Jennifer Fleming, Directrice exécutive

Le Programme canadien d'identification des moutons (PCIM) a été conçu comme programme dynamique pour répondre aux besoins changeants des producteurs et de l'industrie dans son ensemble. De plus, ce programme a été créé de moyen le peu coûteux, le plus simple et la plus pratique. Bien que le PCIM est centré au niveau des éleveurs, et leurs exigences, c'est aussi important qu'il répond aux attentes des consommateurs et aux exigences de la communauté internationale en ce qui concerne la traçabilité. Le PCIM va évoluer tant que les demandes de traçabilité continue à changer.

L'évolution du programme a déjà commencé et ça ne fait que six mois depuis son introduction. La FCM travaille en conjonction avec Allflex pour offrir des étiquettes électroniques aux producteurs de moutons pour l'automne. Les boucles électroniques, identiques à ceux employé au Québec, **ne sont pas obligatoire** pour les producteurs **hors du Québec**.

Il y a trois raisons pour l'implémentation des étiquettes électroniques. Premièrement, l'introduction des étiquettes répond aux besoins des éleveurs. La plupart des producteurs utilise les étiquettes de Ketchum seulement pour identifier leurs animaux au moment du transport. Mais plusieurs études, venant de tous les coins du monde, indiquent que le plus grand dépens d'un programme d'identification est la main d'oeuvre. Notre industrie peut vraiment réduire le coût d'un système d'identification obligatoire en réduisant le temps nécessaire pour appliquer les étiquettes. C'est pour cela que l'introduction d'une boucle électronique combinée à une boucle visuelle est importante.

À compter du 1er janvier 2005, tous les moutons et tous les agneaux destinés au Québec **doivent** porter les boucles électroniques. Ça veut dire que tous moutons et agneaux qui traverse la frontière québécoise doivent être identifiée avec **deux étiquettes**; une étiquette électronique **et** une étiquette Ketchum Kurl Lock #3 **ou** une boucle électronique combinée à une boucle visuelle.

La dernière initiative qui nous concerne est l'initiative CanTrace. CanTrace, lancé en 2003, est une initiative nationale actionné par le secteur de commerce de détail qui a pour but de tracer tous produits, animaux et végétaux, d'un bout de la chaîne de production à l'autre. Environ vingt associations nationaux, plusieurs gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral participe au CanTrace. Le but de cette initiative « est de définir et de développer des exigences minimales en matière de normes de tous secteurs d'industrie pour la traçabilité descendante et ascendante dans toute la chaîne d'approvisionnement » (Pour de plus amples renseignements consulter le site Web au www.can-trace.org).

Cependant, CanTrace veut que 80% de tous les produits canadiens sont retrouvables d'ici 2008. Afin d'arriver au but visé de CanTrace, notre industrie devrait étudier des moyens avec lesquels nous pouvons tracer nos produits.

Le mot du Président

Par Randy Eros, Président

Ce soir, j'ai révisé les numéros du *Recensement de l'agriculture* de Statistiques Canada, publié en 2001. La vérité même si elle est triste et un peu effrayante est qu'au taux que nous allons, Le Canada, sera un jour, un pays affamé. Nous avons déjà perdu 30,000 fermes qui compte 40,000 fermiers, depuis 1996.

Si ça continue, le 1^{er} juillet 2042 il y aura UNE ferme gérée par UN fermier. Certes que la ferme sera immense mais ce fermier aura environ 68 ans et prêt pour prendre sa retraite. Qu'est ce qu'on va manger d'abord?

La réponse est simple, l'agneau. Tandis que le nombre de fermes se diminue notre industrie combatte cette tendance. Si nous regardions le nombre de moutons et d'agneaux au même tranche et fait des calculations, une seule ferme pourrait loger 4,500,000 moutons; trois fois de plus qu'une ferme en 2001.

Ce que ceci m'indique est que notre industrie fait quelque chose de bon. Je proposerais que ce qu'on fait de bien est la vente, le travail d'éducation populaire et les activités d'incitation de nos gens de nos associations de producteurs locaux, provinciaux et national. Ces activités nous aident à avancer notre industrie. Nous avons tous vu ces types de programmes; la promotion locale d'agneau aide à établir un réseau de vente, un programme provincial que aide à réduire les coûts d'intrants des producteurs pendant la sécheresse, et les efforts d'incitation nationaux qui contribue de l'argent comptant pendant les krachs du marché.

En même temps, les éleveurs ont pris l'initiative dans cette période positive pour agrandir la taille de leur troupeau. Le troupeau national a augmenter de 20% au cours de cinq ans. Ayant connu un accroissement de consommation d'agneau de l'ordre du 25% au cours de la décennie, il n'y a aucune raison pour s'arrêter là.

Maintenant il n'est pas tout en descendant avec le vent à notre dos, c'est pour sûr. Les derniers treize mois sans marché américain a mis un bâton dans nos roues. Mais nous récupérerons éventuelles sans le marché américain. Notre résilience comme producteurs et notre capacité de s'adapter vont nous aider à réussir dans les affaires.

L'industrie va continuer à grandir et notre industrie deviendra de plus en plus important sur le paysage agricole.

Au cours de l'élection fédérale, les chefs des parties électorales on voyagé le pays parlant de leurs idéologies mais aucun chef a parlé de l'agriculture. Si vous avez la chance, parlez avec

votre député et demandez leurs s'ils savent qu'est ce que leurs petits-enfants mangerons au dîner le jour du Canada 2042. Je pense que l'agneaux sera le met préféré.

Les vérifications à la ferme : Leur importance dans notre Programme de salubrité des aliments à la ferme

Par Ryan Van Loon, Coordinateur national du Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF)

La validité d'un programme de salubrité des aliments repose sur le principe que les systèmes de gestion des producteurs sont mesurables et vérifiables. La justification de l'ensemble est assurée par une vérification à la ferme. Un certain nombre de producteurs ont récemment exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés possibles et aux implications des vérifications à la ferme. C'est là un des plus grands obstacles psychologiques et financiers à la participation des producteurs à un programme de salubrité des aliments à la ferme. À la suite de l'adoption de nouvelles dispositions réglementaires vérifiables sur le mélange d'aliments médicamenteux ainsi que de modifications à la *Loi sur l'inspection des viandes*, les producteurs se sentent de plus en plus réglementés et contrôlés, leurs pratiques de gestion étant soumises à la réglementation et aux vérifications du gouvernement. On peut soutenir que le processus de vérification, où un étranger vient à la ferme et « éprouve » les méthodes de travail par rapport à un ensemble de règles prescrites, est l'aspect le plus envahissant de tout programme. Les préoccupations à ce sujet sont réelles et une réponse doit y être apportée pour que le programme puisse devenir efficace et rentable pour tous.

Le groupe de travail sur la vérification du PCSAF étudie actuellement un système comprenant à la fois des vérifications par des tiers et des vérifications internes. Des vérifications internes (ou vérifications partielles) annuelles seraient effectuées entre les vérifications par des tiers. La fréquence de ces dernières tiendrait compte notamment des résultats des vérifications : idéalement, des résultats positifs supposeraient une fréquence moindre des vérifications par des tiers. Le modèle de vérification actuel s'inspire en partie de recherches sur les protocoles servant à déterminer la fréquence des vérifications dans d'autres industries ainsi que de formules statistiques et de recommandations visant à créer un cadre qui soit scientifiquement valide.

L'ACIA prévoit vérifier les fermes qui mélangent des aliments médicamenteux. Cependant, en souscrivant à un programme de salubrité des aliments à la ferme, un producteur peut en fait échapper à ces redondances. M. Yves Labbé de l'ACIE affirme ceci dans une lettre adressée au PCSAF :

<<Les fermes qui ont un programme approuvé de gestion de la salubrité des aliments fondé sur l'ARMPC, comme le préconise le groupe de travail du PCSAF, verront leurs efforts reconnus. Les autres devront fournir sensiblement plus d'information et, sans doute, des assurances supplémentaires que l'information soumise à l'abattoir est digne de foi.

L'exploitant d'abattoir pourrait aussi être tenu de prévoir des contrôles supplémentaires pour les animaux provenant de fermes non approuvées.>>

La vérification elle-même n'est pas nécessairement une expérience intimidante. Tous ont intérêt à ce que le producteur réussisse sa vérification. Une formation supplémentaire sera offerte aux producteurs pour les aider à cet égard, et une liste de contrôle indiquera les aspects importants des activités de la ferme et les lacunes possibles de ses systèmes de gestion à contrôler avant une vérification. Normalement, avec une formation adéquate, la vérification sera une « validation » du fait que les méthodes de la ferme sont conformes à ce qu'affirme le producteur dans ses dossiers.

Quels sont les éléments à prendre en considération en vue de l'adoption d'un programme vérifiable de salubrité des aliments à la ferme? Y a-t-il place pour un système de salubrité des aliments à la ferme permettant divers niveaux ou stades de participation? Le programme. Pratiques de salubrité des aliments à la ferme est volontaire; nous devons donc veiller à prévoir un système de vérification qui tient compte aussi bien des réalités pratiques du producteur que des besoins du gouvernement et de l'industrie.

La Protection des animaux – Nouvelles questions

Par Monica Séguin, Adjointe administrative

Le bien-être du bétail devient de plus en plus important, pas seulement dans la communauté internationale mais ici au Canada. Le comité d'experts du bien-être et du comportement des animaux de ferme (CEBCAF) a récemment discuté les issues concernant le bien-être du cheptel et le développement et l'implémentation des programmes d'audits du bien-être des animaux à la ferme. Des représentants d'une variété d'organisations y compris l'Office canadien de commercialisation des œufs (OCCO), les Producteurs de poulet du Canada (PPC), le Conseil canadien du porc (CCP), le Conseil canadien de la ferme (CCF) et la Fédération canadienne du mouton (FCM) ont été invités à présenter leurs idées et projets en cours concernant la protection des animaux. Il était intéressant d'apprendre que quelques organisations (e.g., Producteurs de poulet du Canada) sont en train d'écrire leurs manuels de Bonnes pratiques de production (BPP) pour le bien-être des animaux. Les Codes de pratiques sont intégrés aux BPP.

Malheureusement, en 2002, une crise financière, a forcé le Conseil de recherches agro-alimentaires du Canada (CRAC) de laisser tombé cette responsabilité. Pendant que CRAC maintient leur désir de se charger de la mise à jour des codes existants ou de l'élaboration de nouveaux codes il n'ont pas la stabilité financière pour se charger des Codes de pratiques.

Depuis cet événement CRAC, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'ACIA le ont élaboré une annexe et plusieurs réunions consultatives dans l'espoir de déterminer les besoins et les solutions de rechange de promouvoir le soin d'animal de ferme de haute qualité. représentants de groupements agricoles, d'organismes de protection des animaux, des scientifiques des

universités et des gouvernements fédéral et provinciaux sont impliqués dans ce processus qui établira finalement qui sera responsable de réaliser les besoins identifiés et déterminera comment les dépositaires travailleront ensemble à cet effet.

Le traitement des animaux d'élevage sans cruauté est un élément crucial et notre industrie devrait appuyer le développement continu des Codes de pratiques pour le soin et la manipulation des animaux de ferme.